



République et Canton de Neuchâtel

COMMUNE DE LA TENE

Rapport d'activité de la commission d'urbanisme

Madame la présidente,
Mesdames, Messieurs,

Durant cette dernière période, la commission d'urbanisme a continué de se réunir selon le rythme traditionnel d'une séance par mois.

L'assiduité a été excellente et je me plais à signaler ici l'excellente ambiance et la parfaite harmonie qui règne au sein de notre groupe.

Je tiens également à signaler la très bonne collaboration que nous avons avec les services de l'administration, où de gros efforts ont été consentis pour améliorer la qualité du travail préparatoire en amont à nos séances. En effet, le contrôle systématique opéré sur les dossiers à traiter évite que nous ne devions consacrer une grande partie de notre temps à en contrôler la validité administrative. Cela nous a permis de grandement améliorer l'efficacité de notre travail.

D'une manière générale, le domaine de la construction sur notre territoire communal reste dynamique. De nombreux projets industriels ou locatifs ont vu le jour ou sont sur le point d'éclorre.

On constate également une forte tendance pour l'amélioration thermique des bâtiments ainsi que leur densification.

Ces multiples projets, s'ils sont encourageants pour notre dynamisme, ne doivent cependant pas nous faire perdre de vue que le corollaire de ce développement est une multiplication de la demande en infrastructures, qu'elles soient techniques (eau, gaz, électricité, épuration), routières ou scolaires.

Il serait dangereux, voire inconscient, de penser que nous pouvons continuer de faire croître notre agglomération avec des infrastructures héritées d'une époque où nous avions deux fois moins d'habitants et où la circulation était divisée par trois ! Aujourd'hui, en plusieurs points de notre commune, certaines des infrastructures précitées sont déjà à limite de saturation, voire dépassées.

Il y a donc lieu, dans une réflexion globale prenant en compte l'intégralité de la problématique, de s'interroger de quelle manière nous souhaitons aller de l'avant et de savoir si nous sommes prêts à consentir les investissements nécessaires et surtout à quel moment.

Ne pas répondre à cette question risque de nous confronter rapidement à des problématiques insolubles.

Enfin, pour terminer, je profite de ce rapport pour dénoncer une nouvelle fois le scandale qui fait que les services cantonaux continuent de refuser la fusion de nos règlements d'urbanisme, hérités des deux communes antérieures, sous prétexte que la loi cantonale doit prochainement changer, alors qu'elle en est déjà à son troisième report et que l'on ne voit toujours rien venir.

Cela nous oblige à fonctionner avec deux règlements qui parfois se contredisent, ce qui peut contribuer à un sentiment d'inégalité de traitement des dossiers, ce qui est proprement inadmissible.

Au nom de la commission, nous souhaitons que le Conseil communal fasse pression auprès des autorités cantonales afin que cette situation ubuesque se décante rapidement.

Vous remerciant de votre attention, je vous adresse mes meilleures salutations.

La Tène, avril 2014

Pour la commission
d'urbanisme
Laurent Siliprandi,
président